

Le mot de L'infirmier

Pour être scolarisé au lycée TUIANU LE GAYIC votre enfant doit être à jour des vaccinations obligatoires en POLYNESIE FRANCAISE.

Notre médecin référent en médecine scolaire est madame Latifa CHABAB (40 54 72 70) du dispensaire de TEVA I UTA.

Les parents dont les enfants ont une maladie grave (épilepsie, diabète, allergie sévère...) ou un handicap (surdit , dyslexie...) doivent impérativement rencontrer l'infirmier du lycée monsieur Fabrice DORCHIES (40 54 76 50), afin d'établir un PAI (projet d'accueil individualisé) ou un PPS (projet personnalisé de scolarisation) qui permettra d'aider l'élève durant sa scolarité et d'obtenir des aménagements en classe et pendant les examens (1/3 temps supplémentaires).

A savoir que l'infirmier est soumis au secret médical, il ne parlera de la maladie de l'élève qu'avec le consentement des parents ou du représentant légale.

Nous disposons d'une psychologue du CCSAT (centre de consultations spécialisées en alcoologie et toxicomanie) madame Pauline DUPONT (40 46 00 67), les élèves peuvent librement la consulter au lycée le mercredi matin.

Une consultation médicopsychologique, est proposée le Jeudi matin au dispensaire de Papara.

Prendre rendez-vous au 40 48 58 50.